



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 31 octobre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	25/10/2012
Affichage	25/10/2012

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

**THEME : URBANISME 4**

**OBJET : VOIE VERTE -  
ACQUISITIONS FONCIERES -  
DEMANDE D'OUVERTURE  
DE L'ENQUETE PUBLIQUE  
PREALABLE A LA  
DECLARATION D'UTILITE  
PUBLIQUE ET DE  
L'ENQUETE PARCELLAIRE.**

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

GUIGLI Catherine pouvoir à POYAU Aurélie.  
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.  
CODURI Laetitia pouvoir à MARCHELLO Marie.  
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.  
SIMOND Stéphane pouvoir à FERRUS Christian.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

GUIGLI Catherine, NICOLOSO Alain, CODURI Laetitia, BOVETTO Fanny, SIMOND Stéphane, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Bruno DAVANTURE.

Vu les articles L 11-1 et suivants et R 11-1 et suivants du Code de l'Expropriation ;

Vu le projet présenté par le SIVM de Serre-Chevalier et la Commune de Briançon, Maîtres d'Ouvrage pour la réalisation des travaux pour l'aménagement d'une Voie Verte entre Briançon et Le Monétier les Bains,

Considérant que le projet de Voie Verte de la Guisane est un équipement à vocation touristique et économique, qui s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, contribue à l'aménagement du territoire en fédérant les énergies locales autour d'un aménagement structurant, répond à la demande de déplacements quotidiens ou occasionnels dits « modes doux » à l'échelle du territoire traversé, renforce l'attractivité touristique du territoire et dynamise l'économie locale.

Considérant que cet équipement sera adapté pour tout public à pied ou à VTT,

Considérant la nécessité de demander à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, l'ouverture de l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et d'une enquête parcellaire afin que les quatre communes, compétentes en la matière, deviennent propriétaires des emprises nécessaires à la réalisation de ce projet structurant,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De solliciter Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes pour l'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et d'une enquête parcellaire conjointe sur le territoire de la Commune de Briançon ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer en concertation avec Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes la procédure de Déclaration d'Utilité Publique par voie d'expropriation et à signer tous documents relatifs à ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.


POUR : 33


CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 07 NOV. 2012

PUBLIÉ LE 07 NOV. 2012

NOTIFIÉ LE 08 NOV. 2012